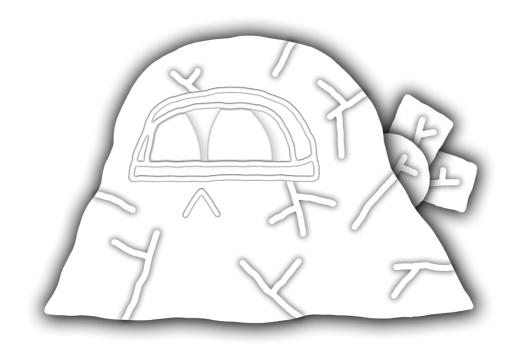
ANONYMISATION DÉSIDENTIFICATION



À l'heure où la france souhaite élargir les données personnelles stockées sur chacun, renforcer la biométrie sans consentement et généraliser la reconnaissance faciale, la question de l'anonymisation est fondamentale pour préserver nos libertés et nos potentiels de lutte.

Face à un gouvernement qui cherche à imposer des outils de reconnaissance faciale obligatoires pour lutter contre l'anonymat par la création d'une identité numérique, il est nécessaire de penser la dimension politique du visage.

La ville nouvelle sert une mise sous surveillance totale de l'espace urbain à des fins policières : vidéosurveillance réputée intelligente, reconnaissance faciale, micros déployés dans l'espace urbain afin d'alerter la police en cas de bruit suspect, reconnaissance des émotions couplée à l'interconnexion massive de bases de données à des fins de police prédictive, réseaux sociaux surveillés... Tout cela reposant sur les nouvelles technologies informatiques comme le Big Data et une soi-disant Intelligence Artificielle. Ces dernières doivent permettre de faire sens de toutes les données que l'on saura produire ou collecter, établir des corrélations, faire des recoupages statistiques, tracer des individus ou administrer des lieux.

En cherchant à mettre au point les formes les plus avancées du contrôle social, ces outils mènent au renforcement des formes de discrimination et de ségrégation, musellement des mouvements sociaux et dépolitisation de l'espace public, automatisation de la police et du déni de justice, déshumanisation toujours plus poussée des rapports sociaux.

La ville n'est pas envisagée comme espace pluraliste, lieu de déambulation, de rencontres impromptues et de confrontation à l'altérité, mais est mise sous coupe réglée par une surveillance totale de l'espace public au travers de technologies de contrôle social. Ainsi, l'urbanité est transformée en une vaste entreprise de surveillance pour réguler nos villes et nos vies.

Contre cette dystopie, société de contrôle et de surveillance, une résistance systématique est nécessaire.

Des empreintes digitales à la reconnaissance faciale en passant par l'ADN, des dispositifs de contrôle de plus en plus nombreux et intrusifs, promus par le secteur économique, sont généralisés à l'ensemble de la population, où l'identité sociale du sujet est remplacée par une identité biométrique. Dans le cas de l'identité biométrique, le visage n'est plus perçu comme support de reconnaissance d'une identité sociale, d'une relation, mais comme forme fixe aux particularités physiques suffisantes pour assurer la singularité du sujet ainsi objectivé.

Cette identité biométrique est mise en place et sert la fonction policière, qui a pour objet la définition du cadre d'action et de perception accessibles à chacun. Elle détermine avec l'État les modalités tolérables de l'usage du droit de critique à l'encontre de ce même État. Pour intervenir hors du cadre toléré par l'État tout en tentant de limiter les effets multiples de la répression, celles et ceux qui font déborder leur critique de ce cadre autorisé, développent alors certaines pratiques d'opacité, notamment en optant pour des accoutrements compliquant toute identification biométrique. Cette indifférenciabilité est intolérable du point de vue de l'État, car elle empêche tout processus d'identification. Derrière le visage masqué se cache le désir de ne plus être contrôlé.

On retrouve dans des mouvements politiques radicaux contemporains une tendance à l'effacement des visages et des individualités derrière le port du masque, de la cagoule et de la capuche, qui peut être perçue comme l'affirmation d'un anonymat individuel et collectif radical. Lorsque le visage employé comme objet et support d'identification sert de support à une identité biométrique, diverses tactiques politiques peuvent être mises en œuvre pour neutraliser ou contourner l'efficacité de ces techniques.

Lorsque l'autre est défini par son visage, on le saisit sous la forme de l'unité, de la consistance, de l'individualité. On le renvoie de la sorte sans cesse à ses actes, ses paroles, ses gestes, à un foyer supposé uniforme sinon souverain : le foyer de son individualité et de sa conscience qui lui prête superficiellement forme et unité. On ne perçoit ce qui n'existe en lui et par lui qu'en tant qu'indivisible et non-fragmentable.

Par des pratiques de désidentification, une neutralisation de l'individualité comme support et forme du sujet est opérée. Il est alors possible d'être simultanément soi et un autre, soi et des autres, ou plutôt de se constituer un soi par les manières que l'on a d'être simultanément d'autres. Les usages politiques de la désidentification excèdent le simple

geste défensif: au-delà de neutraliser les techniques d'identification policière, cette anonymisation offre d'autres manières de s'offrir à la perception, de se constituer comme sujet, d'être et de construire un nous.

Cette construction du rapport à soi et aux autres invite à se réappropier son identité et la dépasser, qu'elle soit identité comme masque social ou bien identité biométrique. À travers ces différentes techniques d'identification des autres mais aussi de soi se construisent un je, un nous ou un on, dont les rapports ne cessent de se déplacer, de se redéfinir, de se recomposer.

En se livrant à sa disparition, le sujet peut retrouver la possibilité d'un écart à soi à partir duquel se constituer comme singularité — c'est-à-dire comme foyer d'appropriation des dehors qui l'affectent. La singularité n'est plus individualité, identité, forme finie objectivée par la biométrie mais devient un foyer d'attachements. L'individu n'est plus constitué en tant que forme finie objectivée mais en tant que sommes de relations.

Par la dissipation de la souveraineté individuelle et la neutralisation des mécanismes de symbolisation collectifs, le sujet est placé dans une situation tout à fait particulière, celle de se laisser déborder par un processus collectif dont il est à la fois au dedans et en dehors. L'individu pourra alors à l'intérieur de ce processus se constituer comme singularité par les attachements multiples et hétérogènes qu'il va y nouer au gré des circonstances. Dans un monde où l'injonction à être soi et à affirmer contre vents et marées les petites subtilités de son identité est constante, l'anonymat nous dispose à recevoir et à se laisser affecter par autre chose que soi. L'individu peut se défaire de son identité et des frontières infranchissables qu'elle trace usuellement entre l'intimité du rapport à soi et l'étrangeté anonyme du dehors.

LE BAL CONTINUE. LES MASQUES VAINCRONT.

Pour aller plus loin:

- La Quadrature du Net, contre la généralisation de la reconnaissance faciale
- Technopolice: technopolice.fr
- Lundimatin Fous ta cagoule, Vers une étho-politique de l'anonymat